

Présents : Josiane ETCHEGARAY, Gisèle MOIGNO, Brigitte CLAUDE, Catherina HOLLAND, Gérard DUBUS, Luc GOURAUD, Jean-Pierre MOUTON ;

Invités : Christiane PAURD, Christian QUINTIN.

1 – Les Assemblées Générales des 9 et 10 octobre 2021, qui se tiendront 78A rue de Sèvres, 75007 PARIS

Inscriptions : 12 effectives + 7 qui vont s'inscrire ⇒ prévision : 28 personnes présentes
Jean-Pierre envoie un message de relance après le CA.
Le dernier délai d'inscription est fixé au 9 septembre afin d'organiser la réservation des locaux.

Bons pour pouvoir enregistrés à ce jour : 17 nominatifs et 14 pouvoirs non-nominatifs.

Organisation et programme des AG

- Accueil des arrivants et préparation / remise des enveloppes (présents, pouvoirs) :
⇒ Gérard DUBUS, Christiane PAURD, Catherina HOLLAND
- Émargement et scrutateurs pour les votes :
⇒ Yves MOIGNO et Laurent ETCHEGARAY
- Secrétariat :
⇒ Luc GOURAUD, Catherina HOLLAND,
- Animateur : ?
- Réservation et gestion de l'intendance :
⇒ Gisèle MOIGNO

samedi 09 octobre 2021

- 10h30 - Accueil des arrivants et remise des enveloppes
- 12h15 - Repas (ATTENTION PASSE SANITAIRE exigé)
- 13h45 - Émargement et entrée dans la salle
- 14h00 - Assemblée Générale extraordinaire
 - Ouverture par Jean-Pierre MOUTON
 - Vérification du quorum
 - adoption des statuts.
le texte soumis à la discussion et au vote figure page 6 et suivantes de AGIR retraite n°85 de février 2020 et a été envoyé par courriel et par courrier le 9 juillet 2021 (de façon à ce que le délai d'un mois minimum soit respecté).
 - discussion sur quatre points :
 - * articles 1 et 5 contradictoires au sujet des « personnes morales » qui semblent exclues comme adhérents à l'article 5 alors qu'elles figurent comme telles à l'article 1

* article 5 b : supprimer : « ils (les sympathisants) marquent cette volonté par une participation financière » car ce mode de participation ouvre de soi l'adhésion.

* article 11 propose « 1/3 de présents ou représentés pour que les délibérations du CA soient valides », or aujourd'hui, avec 7 membres au CA, l'un d'entre vous fait remarquer : *le président ou deux personnes pourraient faire le CA à eux seuls ; ce qui n'est pas concevable*. C'est pourquoi on propose le texte suivant : « la présence de la moitié de ses membres (du CA) est nécessaire pour la validité des délibérations ».

* l'article 8a demande que « l'assemblée générale ordinaire soit convoquée au moins une fois par an », ne faudrait-il pas ajouter, au regard de la situation sanitaire actuelle... et peut-être future : « *sauf cas de force majeure, sur décision motivée du CA* » ?

- Vote d'adoption des nouveaux statuts.

15h30 - Assemblée Générale Ordinaire

- rapport moral et d'activités pour 2020 : Jean-Pierre MOUTON
⇒ discussion et vote

- rapport financier année 2020 : Josiane ETCHEGARAY
présentation du rapport des vérificateurs aux comptes
projet de budget 2021
⇒ discussion et vote

- communication sur les contacts avec des personnes qui sont liées ou qui ont été liées à des communautés religieuses : Christiane PAURD
Questions d'explication

- Règlement intérieur : présentation par Jean-Pierre MOUTON
⇒ dialogue et approbation

16h45 - Pause

17h15 - Atelier Communication

Animateur : Christian QUINTIN

- le renouvellement du site internet :
→ présentation du travail fait et visualisation en naviguant dans le site.
Chacun note ses questions et point de débat en vue d'une orientation
(l'équipe communication regroupe les questions)

→ accès : partie publique / partie privée réservée aux adhérents.

→ une équipe pour faire vivre ce site : Georges, Michel, Christian, Maryse + professionnel.

→ débat à partir des questions

⇒ **rédaction d'une orientation**

18h30 - Renouvellement du CA :

Candidatures actuelles :

- Christiane PAURD et Christian QUINTIN, qui étaient invités au CA depuis la dernière AG en 2019
- Gérard DUBUS, Brigitte CLAUDE et Luc GOURAUD, qui sont en fin de mandat ; d'autres candidatures sont souhaitées.
- Catherina IMBAULT ne souhaite pas prolonger son mandat.

19h00 – Repas (ATTENTION PASSE SANITAIRE exigé)

20h00 - Soirée avec Jean et Ode DESFONDS.

dimanche 10 octobre 2021 : AG ordinaire, suite

08h30 - réunion du nouveau Conseil d'Administration

09h00 – présentation du nouveau bureau à l'Assemblée.

09h15 Atelier juridique

Animateur : Jean-Pierre MOUTON

- communication juridique, particulièrement au regard des évolutions récentes et du fonctionnement actuel de l'équipe conseil : Joseph Auvinet.

Questions d'explication

→ Pour l'association Alain GAUTHIER et Joseph AUVINET portent la charge des questions juridiques : comment pouvons-nous progresser ?

→ Sur le fonctionnement de l'équipe juridique :

Première approche du dossier / rôle des équipes régionales

Distinguer ce qui relève de l'écrit / ce qui relevé de l'oral.

Des personnes-ressource et des relais locaux

Dossier type... avec le cadrage qui convient

Premières négociations avec la communauté / la Cavimac

→ Un temps de formation à mettre en place pour accompagner le montage d'un dossier : proposition des samedi 20 et dimanche 21 novembre.

⇒ **rédaction d'une orientation**

10h30 pause

11h00 – Atelier politique, dimension collective de l'action de l'APRC

Animateur Michel NEBOUT

- communication sur les relations avec les parlementaires et les politiques au cours de ces deux dernières années.

→ débat : comment peser sur les législateurs, les réglementations ? Être réactif face à l'opportunité des lois de finances

→ créer une plate-forme avec d'autres associations en vue d'élaborer une problématique commune pour tenter d'avoir plus de poids dans l'opinion ?

⇒ **orientation à formuler**

11h45 - Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale
Quand la prochaine Assemblée Générale ?

12h15 – Repas (ATTENTION PASSE SANITAIRE exigé)

2 – Demande de rendez-vous avec le directeur de la Cavimac

Lettre envoyée le 17 juillet : aucune réponse. Reçu ce jour (2/09) une demande de précision sur les sujets que nous souhaitons aborder avec lui.

3 – Courrier ESAN / APRC au Premier ministre avec copie au ministre des cultes et du travail

Lettre envoyée le 21 juin. Le ministère de l'Intérieur accuse réception et a transmis le dossier au ministre des Solidarités.

4 – Prochains bulletins : contenu et date

Contenu :

- Le compte rendu des Assemblées Générales
- Sur les techniques d'évitement utilisées par les cultes pour échapper aux obligations légales concernant la vieillesse.

Date : aux environs de Noël

5 – Au sujet des démarches juridiques

Le CA donne son accord pour soutenir la prise en charge de trois nouveaux dossiers, en ce qui concerne la retraite uniquement.

6 – Accueil de nouveaux membres

Le CA donne son accord pour 3 nouvelles adhésions.

7 - Le Renouvellement des mandats au CA de la CAVIMAC pour 2023

Actuellement 2 titulaires : Jean DOUSSAL, Christiane PAURD ;

2 suppléants : Isabelle SAINTOT ; François HUBERT.

L'APRC devra trouver des candidats en vue d'une désignation en 2023.

8 – Ils nous ont quittés

Jean BELLARD, (88 ans) décédé en janvier 2019

Pierre ABIVEN, décédé en octobre 2020,

René LE CORRE (98 ans) décédé en mai 2021

Guy COUTEAU (83 ans) décédé à Bouaye (44) en juillet 2021

Paul HAMAYON (89 ans) décédé en août 2021

9 - Autres questions

Le prochain CA se réunira le vendredi 08 octobre 2021 à 15h00, 78A rue de Sèvres à Paris.

Le président

Jean-Pierre MOUTON

Le secrétaire

Luc GOURAUD